



Délai pour paiement crédit immobilier

Par **catmal**, le **05/10/2016** à **08:43**

Bonjour,

Je reviens vers vous pour une question de prêt immobilier,

Ma maison à été vendue par le tribunal en date de Mai 2010 en vente forcée....bref....Aujourd'hui le crédit mutuel me demande de nouveau 94000 euros pour la maison dont le prix de vente couvrait les sommes dues!

Le huissier mandaté n'a jamais obtenus les décomptes de la part du crédit mutuel ainsi que moi même....

Donc depuis la vente de la maison, plus jamais de nouvelle jusqu'à aujourd'hui, le huissier à saisi le juge des saisies, je le voit demain, la loi de péremption s'applique telle??

Cordialement et merci d'avance
Catherine